



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 56/2020

Date convocation	: 03.12.2020
Nombre de conseillers	: 11
En exercice	: 10

Présents	: 9
Votants	: 10

L'an deux mille vingt, le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

Procuration : Marie-France LOISEL à Cédric LEMOINE.

Secrétaire de séance : Aude SALVAT-LÔ.

Objet : Fixation des tarifs des concessions et columbarium du Cimetière.

Monsieur le Maire rappelle que la dernière délibération ayant pour objet la fixation du tarif des concessions du cimetière date du 1^{er} décembre 2008. Le prix du m² a été fixé à 50,00 € le m² et que les concessions y étaient perpétuelles. Le prix d'une case au columbarium a été fixé à 350,00 € pour une durée de 30 ans - délibération du 07 mars 2016.

Monsieur le Maire propose de fixer le prix des concessions à 100,00 € le m², pour une durée de 50 ans. Et pour une case dans le columbarium de maintenir le prix de 350,00 €, pour une durée de 50 ans au lieu de 30 ans.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve

- **De fixer** le prix des concessions à 100,00 € le m² à l'unanimité, pour une durée de 50 ans, 9 POUR, 1 ABSTENTION.
- **De maintenir** une case dans le columbarium au prix de 350,00 € à l'unanimité, pour une durée de 50 ans, 9 POUR, 1 ABSTENTION.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.



Envoyé en préfecture le 14/12/2020
Reçu en préfecture le 14/12/2020
Affiché le 
ID : 011-211101951-20201208-56_2020-DE